From: CANET Cyril < cyril.canet@intradef.gouv.fr>

To: Guillaume Daudin <gdaudin@mac.com>

Subject: RE: FF3

Date: 8 August 2019 at 17:43

Salut,

Les archives de l'administration centrale de la marine sous l'Ancien régimes sont aux Archives nationales (à quelques exceptions près), mais il n'existe pas d'équivalent à FF3 pour cette période. A priori c'est probablement dans les archives départementales.

Amitiés.

Cyril

De: Guillaume Daudin < gdaudin@mac.com>

Envoyé: jeudi 8 août 2019 16:38

À: CANET Cyril CHAR ETU DOC PPL < cyril.canet@intradef.gouv.fr>

Objet: Re: FF3

Merci! As-tu quelque chose sur la période antérieure ou bien est-ce aux archives nationales?

Amitiés,

Guillaume

On 7 Aug 2019, at 19:15, CANET Cyril wrote:

Cyril CANET
Chargé d'études documentaires principal
Chef de la Division Marine nationale
Département des archives définitives
Centre historique des archives
Service historique de la défense
01.41.93.43.12

extrait état des fonds marine aux AN.pdf application/pdf 1.1 MiB